

DECLARATION DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DE TAIM WESER

L'entreprise peut agir comme un puissant acteur social, et par conséquent nous assumons les principes suivants comme fondements d'action dans notre responsabilité d'entreprise.

INTRODUCTION

La mobilité de l'emploi, du capital, des produits et de la technologie, explique que les affaires soient de plus en plus universelles. Les législations et les forces de marché sont nécessaires, mais insuffisantes pour régir la conduite de l'entreprise.

Le sens de la responsabilité dans les politiques et les activités de l'entreprise, et le respect à la dignité et aux intérêts des personnes concernées, sont fondamentales.

Les valeurs partagées influent nos rapports au sein de toutes les communautés où nous sommes présents.

Pour ces raisons, nous établissons les principes suivants comme fondement d'action dans notre responsabilité d'entreprise.

RESPONSABILITÉ ENVERS NOS CLIENTS

Nous considérons que tous les clients doivent être traités de manière égale avec dignité, indépendamment qu'ils nous aient acheté directement ou à travers des intermédiaires. Nous avons donc, la responsabilité de :

- 1- Fournir nos clients des produits et services d'une qualité maximale, en conformité à leurs spécifications.
- 2- Traiter nos clients de manière honnête dans tous les aspects de nos transactions commerciales, en leur offrant un haut niveau de services, et une solution pour leurs réclamations.
- 3- Faire tout de notre mieux afin que le bien-être et la sécurité de nos clients, ainsi que leur environnement, soient maintenus, ou améliorés, par nos produits et nos services.
- 4- Assurer le respect à la dignité humaine dans les produits offerts, les techniques de vente et de publicité.
- 5- Respecter la culture nationale de nos clients.

RESPONSABILITÉ ENVERS NOS EMPLOYÉS

La dignité de chaque employé étant un axe essentiel, nous prenons très au sérieux ses intérêts. Nous avons donc la responsabilité de :

- 1- Offrir des emplois et des compensations qui améliorent les conditions de vie de l'employé.
- 2- Présenter un environnement professionnel qui respecte la santé et la dignité de chaque employé.
- 3- Être honnêtes dans la communication avec les employés, et partager ouvertement avec eux l'information, dans les limites légales et les conditions des concurrents.
- 4- Écouter leurs suggestions, idées, requêtes et réclamations, et les mettre en œuvre autant que possible.
- 5- Entamer des négociations de bonne foi face à un éventuel conflit.
- 6- Éviter des activités discriminatoires et garantir l'égalité de traitement et d'opportunité en ce qui concerne l'âge, le sexe, la race et la religion ;
- 7- Promouvoir au sein de l'entreprise l'emploi de personnes avec différentes habilités à des postes de travail où ils soient vraiment utiles ;
- 8- Protéger les employés contre des accidents et des maladies professionnelles ;
- 9- Encourager et aider les employés pour qu'ils développent des connaissances et des habiletés utiles applicables.
- 10- Être sensibles aux problèmes de chômage dérivés de décisions d'entreprises, et collaborer avec l'administration, des collectifs d'employés, d'autres organisations et d'autres entreprises pour résoudre ces problèmes.

ACTIONNAIRES

Notre objectif est d'augmenter la valeur pour nos actionnaires, à travers une croissance stable à long terme. Par conséquent, nous avons la responsabilité de :

- 1- Offrir une gestion diligente et professionnelle, afin d'assurer une performance juste et compétitive.
- 2- Fournir toute information de relevance dans les limites de la légalité et des réserves liées à la concurrence.
- 3- Poursuivre leurs demandes, propositions, réclamations et plaintes formelles.

FOURNISSEURS

Notre relation avec les fournisseurs et sous-traitants doit s'appuyer sur un respect mutuel. Par conséquent, nous avons la responsabilité de :

Contribuer la justice et la véracité dans toutes nos activités commerciales, englobant les prix, les licences et les droits dans les actions d'achat ou de vente.

- 1- Assurer que nos activités commerciales sont libres de toute contrainte et litige inutiles.
- 2- Contribuer à l'harmonie dans nos relations avec les fournisseurs, suite à une bonne qualité, compétence et sérieux.
- 3- Payer avec ponctualité et conformément aux conditions convenues.
- 4- Chercher, stimuler et recruter des fournisseurs et sous-traitants dont ses actions dans les entreprises soient respectueuses avec la dignité humaine.

CONCURRENTS

Nous croyons que la concurrence commerciale juste est l'une des conditions basiques pour augmenter la richesse des nations, en rendant aussi possible la juste distribution de biens et services. Par conséquent, nous avons la responsabilité de :

- 1- Contribuer à un comportement compétitif qui bénéficie sociale et environnementalement et qui démontre le respect mutuel entre les concurrents.
- 2- Nous abstenir d'encourager ou participer dans des paiements douteux ou des faveurs avec l'idée d'obtenir des avantages compétitifs.
- 3- Refuser l'obtention d'information commerciale par des moyens déshonnêtes ou non éthiques, tels que l'espionnage industriel.
- 4- Respecter les droits de propriété, autant tangibles qu'intangibles.

COMMUNAUTÉ

Nous considérons que, en tant que citoyens représentants de l'entreprise, nous pouvons influencer de manière positive en agissant sur les communautés auxquelles nous opérons. Par conséquent, nous avons la responsabilité de :

- 1- Respecter l'intégrité des cultures locales, les droits humains et les institutions démocratiques.
- 2- Collaborer avec les associations dans la communauté, lesquelles sont destinées à améliorer les niveaux de santé, éducation, sécurité et hygiène dans le lieu de travail.
- 3- Encourager l'accès des employés à des événements d'éducation et culturels.
- 4- Promouvoir le développement durable, la préservation de l'environnement et la conservation des ressources naturelles.